

PME-PMI

Que coûtera votre énergie demain ?

Depuis juillet 2004, toutes les entreprises peuvent choisir leur fournisseur de gaz ou d'électricité. toutefois, sans maîtrise de la consommation, ce choix n'est pas synonyme d'économies. D'où l'importance de prendre conseil auprès d'un énergéticien, avant de se lancer dans un tel changement, irréversible.

En France, et jusqu'à ces derniers temps, les industriels cherchaient à diminuer leur facture de gaz ou d'électricité en baissant leur consommation ou en adaptant leur profil d'appel de puissance. Les tarifs de l'énergie, imposés par l'État, étaient les mêmes pour tous. La libéralisation du marché de l'énergie leur permet maintenant de choisir leur prestataire et de payer un prix du kWh négocié. L'ouverture des marchés - électricité en 1999 et gaz en 2000 - a d'abord concerné les grandes entreprises, qui consomment beaucoup d'énergie. Fortement sollicitées par les fournisseurs, compte tenu de leur poids

économique, et dotées de services achats performants, elles ont pu négocier leurs contrats de fourniture d'énergie avec les nouveaux opérateurs présents sur le marché. Les entreprises éligibles en ont, alors, profité pour faire baisser les coûts.

Des possibilités de réaction limitées

Ce phénomène a concerné l'Allemagne avant la France. Certaines entreprises allemandes ont, ainsi, pu diminuer leur facture d'électricité de plus de 30%. Mais aujourd'hui, elles se retrouvent avec des prix quasiment équivalents à

ceux précédant la libéralisation (cf. graphique ci-dessous).

Face à cette augmentation des prix, les possibilités de réaction des entreprises ont été très limitées, le changement de fournisseur ne s'étant pas accompagné de mesures durables de management des consommations d'énergie.

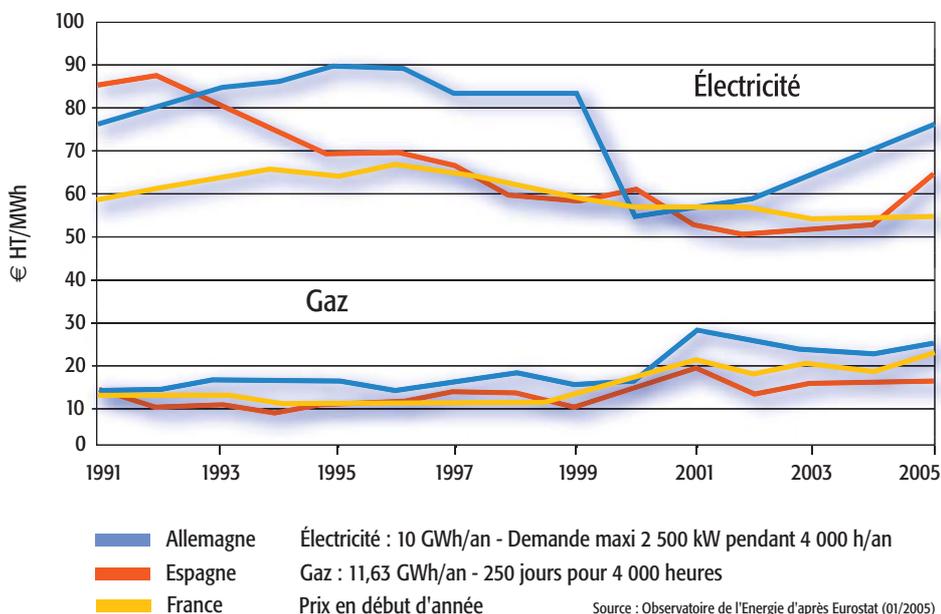
Le retour d'expérience des premières libéralisations a donc souligné l'importance, pour l'entreprise, de mener une politique de maîtrise de l'énergie simultanée à la baisse des prix, pour maintenir sa facture énergétique. Cette nécessité permet, en outre, de tenir les engagements de réduction des rejets de gaz à effet de serre.

Des offres difficiles à comparer

Depuis le 1^{er} juillet 2004, le marché de l'énergie en France est ouvert à l'ensemble des entreprises, y compris aux PME-PMI. Toutefois, celles-ci ne sont pas structurées de la même façon que les grandes entreprises et ne disposent, à l'heure actuelle, ni du temps ni des moyens nécessaires pour aborder, sereinement, l'ouverture des marchés. Les petites entreprises vont donc se trouver face à des propositions tarifaires basées sur des historiques fragmentaires (en général leurs factures), souvent peu représentatifs des réalités de leur production et ne prenant pas en compte d'éventuels choix technologiques qui influenceront certainement leur consommation et leur profil d'appels de puissance. En outre ces offres risquent d'être présentées différemment (périodes tarifaires, puissances sous-critées, forfaits), et donc difficiles à comparer pour un néophyte.

Les petites entreprises auront donc beaucoup de mal à gérer leurs contrats d'énergie. Certes, les fournisseurs pro-

Graphique 1 : Évolution du prix de l'électricité et du gaz à usage industriel



posent des services de conseil, afin d'aider leurs clients à maîtriser leurs factures. Mais on peut s'interroger sur la neutralité de ces conseils, les fournisseurs n'étant plus des entreprises publiques mais des entreprises commerciales...

On peut s'attendre à une augmentation des prix en France

Examiner l'évolution du prix de l'énergie en France n'est peut-être pas représentatif de l'avenir. Les impulsions gouvernementales n'ayant pas eu lieu en même temps, il faudrait plutôt regarder ce qui se passe dans d'autres pays européens (cf. graphique 2 pour l'Allemagne, l'Espagne et la France).

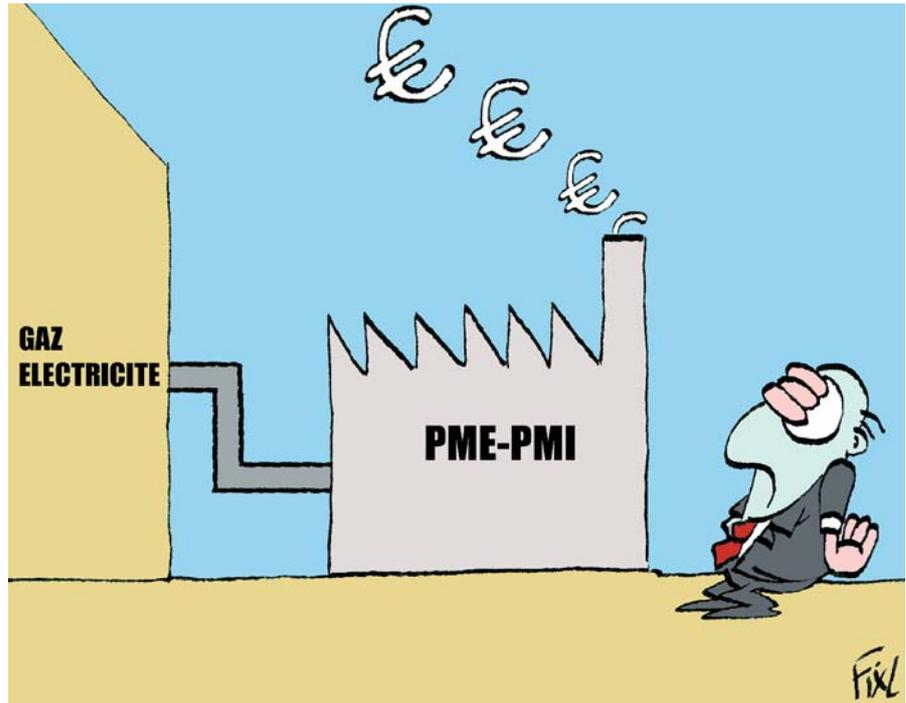
On peut ainsi noter la très faible taxation du gaz en Espagne, qui peut s'expliquer, en partie, par la politique de l'État qui encourage à passer du fuel au gaz. Cette même politique a été menée en France, dans les années 80, soutenue par l'Agence française de la maîtrise de l'énergie, aujourd'hui intégrée dans l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

De même, le prix, toutes taxes comprises, de l'électricité et du gaz en France est très inférieur à celui de l'Allemagne. Les industriels allemands accepteront-ils longtemps de perdre de leur compétitivité en payant plus cher leur énergie dans un marché ouvert ?

L'évolution des prix de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros européens est à la hausse. Par exemple, le prix de l'électricité à la bourse française Powernext est supérieur à celui de la bourse allemande European Power Exchange. Ce constat est en complète contradiction avec les prix pratiqués en France et on peut se demander jusqu'à quand cette situation perdurera. On peut, d'ores et déjà, s'attendre à une augmentation des prix en France.

Se faire assister par un spécialiste énergétique

Cette anomalie peut s'expliquer par le fait qu'en France, pour le moment, le client éligible n'est pas obligé de sortir des contrats réglementés qui ne reflètent pas toujours les coûts. Il peut donc garder ses fournisseurs d'énergie traditionnels, avec les tarifs encadrés, jusqu'à



un éventuel changement de fournisseur. Après, il ne pourra plus revenir aux contrats réglementés. D'où, pour les petites entreprises qui n'ont que peu de moyens de négociation, la nécessité de se faire assister par un spécialiste énergétique avant de prendre la décision de quitter le fournisseur historique. Sur la base d'une analyse neutre, idéalement complétée par un bilan énergétique, une gestion prévisionnelle sera possible et le chef d'entreprise pourra réellement choisir librement, et en connaissance de

cause, les conditions de fourniture de son énergie.

Par expérience, l'approche par un professionnel permet, en plus, d'identifier des possibilités de réduction de la consommation elle-même : la meilleure économie financière reste toujours celle du kWh non consommé.

Martina Kost
CICF-Management

Graphique 2 : Prix de l'électricité et du gaz à usage industriel

